

Recherches sociographiques



Raymond LÉTOURNEAU *et al.*, *Un visage de l'Île d'Orléans : Saint-Jean*. Jacques CÔTÉ *et al.*, *Saint-François, Île d'Orléans*. Louise GAGNÉ *et al.*, *Saint-Laurent, en l'Isle...Souvenances, 1679-1979*. Marie-Jeanne LORTIE-PARENT et Jean-Pierre PARENT, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté*

Jean-Charles Falardeau

Volume 20, Number 3, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055861ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/055861ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Falardeau, J.-C. (1979). Review of [Raymond LÉTOURNEAU *et al.*, *Un visage de l'Île d'Orléans : Saint-Jean*. Jacques CÔTÉ *et al.*, *Saint-François, Île d'Orléans*. Louise GAGNÉ *et al.*, *Saint-Laurent, en l'Isle...Souvenances, 1679-1979*. Marie-Jeanne LORTIE-PARENT et Jean-Pierre PARENT, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté*]. *Recherches sociographiques*, 20(3), 418–423.
<https://doi.org/10.7202/055861ar>

pourrait s'appeler américanité et que les Québécois partagent avec les Canadiens et les Américains ? Quelles contradictions ce caractère commun fait-il naître par rapport aux différents patrimoines culturels et aux différentes visées économiques et politiques des peuples de ce continent ?

Pierre George dit que la croissance démographique des années 1880 à 1930 a été la plus spectaculaire, la population doublant tous les trente ans ; de son côté, le démographe Jacques Henripin écrit qu'« entre 1760 et 1850, la population canadienne-française a doublé tous les vingt-cinq ans, probablement sans apport net de l'immigration ». (Dans : M. RIoux et Y. MARTIN, *La société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1971, p. 219.) Qui a raison ? Ceux qui mettent ces chiffres en rapport avec le type de société qui existait, à un siècle d'intervalle, devront-ils modifier leurs interprétations ?

Que François-Xavier Garneau ait exprimé et actualisé l'idée nationale plutôt qu'il ne l'aït fait naître serait de peu d'importance s'il n'obligeait pas à faire fi de l'élosion du sentiment national dès la fin du régime français et à son accentuation après la défaite de 1760. Si l'on se bat à la Chambre d'Assemblée et pendant les Rébellions de 1837 et de 1838, avant Garneau, c'est déjà que le sentiment et l'idée nationaux existaient.

Malgré ces quelques questions, ce petit livre sera utile à ceux qui veulent s'initier à la question du Québec.

Marcel RIoux

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Raymond LÉTOURNEAU et al., *Un visage de l'Île d'Orléans : Saint-Jean*, Corporation des Fêtes du tricentenaire de St-Jean, Île d'Orléans, 1979, 436p. ; Jacques CÔTÉ et al., *St-François, Île d'Orléans, Sainte-Foy*, Les Éditions Saint-Yves, 1979, 116p. ; Louise GAGNÉ et al., *Saint-Laurent en l'Isle... Souvenances, 1679-1979*, Corporation des Fêtes du tricentenaire de Saint-Laurent, Île d'Orléans, 1979, 205p. ; Marie-Jeanne LORTIE-PARENT et Jean-Pierre PARENT, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté...*, Corporation des Fêtes du tricentenaire de Saint-Pierre, Île d'Orléans, 1979, 232p.

Quatre livres conçus séparément, présentés différemment et qui pourtant forment un ensemble impressionnant : les monographies des quatre paroisses de l'Île d'Orléans, Saint-Jean, Saint-François, Saint-Laurent et Saint-Pierre qui ont, chacune, l'été dernier (1979), célébré le tricentenaire de leur fondation. Semblera-t-il excessif pour une revue comme la nôtre de signaler ce genre de littérature destinée à l'auto-consécration, aux souvenirs locaux, à des éphémérides qui ne concernent que les intéressés ?

D'importantes raisons nous justifient cependant de nous arrêter à ces évocations de « petite histoire ». D'abord, elles se rapportent toutes à la genèse de paroisses qui ont fait partie du « berceau de la Nouvelle-France » et, par là, nous parlent de nos origines avec une précision et une piété qui souvent font défaut à la grande histoire. Aussi et surtout, elles constituent une épiphanie, un témoignage de la fidélité que, quoi qu'en puisse dire, les Québécois continuent à maintenir dans leur vision du monde, dans leurs souvenirs, dans toutes les fibres de leur être envers leur patrie intime. Peut-être en est-il différemment en d'autres régions du Québec moins anciennes et davantage urbanisées ? Je n'en suis pas sûr car j'ai le sentiment qu'une remarque de l'abbé Groulx, formulée il y a plus de quarante ans, demeure encore juste dans le cas d'un très grand nombre de nos compatriotes, des moins jeunes aux plus jeunes : « nous en sommes tous, disait Groulx, à une ou deux générations de la charrue ». Certes, l'île n'en est plus à la charrue et ses exploitations agricoles se sont mécanisées comme ailleurs ; elle manque de cueilleurs de fraises à la fin de chaque mois de juin et les estivants s'y sont multipliés. Malgré tout, comme le rappelle l'éloquente petite phrase qui

entoure le macaron célébrant Saint-Jean : « la terre et la mer l'ont façonnée ». Elle en demeure marquée. Elle est un microcosme du Québec que chacun continue de porter en soi : un Québec qui se souvient et dont le fleuve Saint-Laurent demeure l'influence dominante.

Je m'arrête en tout premier lieu à cette monographie de Saint-Jean pour des raisons sentimentales puisque c'est là que, depuis plus de vingt-cinq ans, j'ai passé mes étés, à proximité de Jean-Charles Bonenfant, le grand disparu. Vivant, il eût sans doute collaboré à ce livre dont la couverture néanmoins lui fait silencieusement allusion en reproduisant deux splendides photos aériennes d'où se dégage le « cimetière marin » dans lequel il repose. Le nom Bonenfant est d'ailleurs intimement associé au volume puisque c'est le Dr Jean-Louis Bonenfant qui a été l'imaginatif président du comité d'organisation des fêtes du tricentenaire et que c'est sa sœur, Raymonde Bonenfant, dont les recherches et les enquêtes ont donné corps et vie à ces réminiscences du passé ancien et récent de la paroisse. Une note liminaire de l'auteur principal, Raymond Létourneau, rappelle que l'on a « voulu éviter les aspects trop techniques tout en maintenant une certaine rigueur scientifique » (p. XIII). À quoi correspond éminemment le ton de cet inépuisable ouvrage de plus de quatre cents pages. Un ouvrage qui fait agréablement contraste avec les habituelles monographies de ce type qui ne sont, en général, que de banals almanachs de la vie villageoise.

Dès le début, on nous reporte à la géographie et à l'histoire. Bien que Jacques Cartier eût originellement baptisé l'Île du nom de Bacchus, c'est celui du duc d'Orléans, fils de François 1^e, qui prévalut. La partie du territoire qui devint celui de Saint-Jean appartint d'abord à M^{gr} de Laval qui, à titre de seigneur de Beaupré, fut l'un des premiers propriétaires de toute l'Île. En un premier temps, mission desservie par le curé de Sainte-Famille, la paroisse fut formellement constituée par M^{gr} de Saint-Vallier en 1694, érigée canoniquement le 26 août 1714. On évoque les premières concessions de terres, les noms des premiers occupants, les étapes de la colonisation, la construction du « chemin du roi » (aussi en 1714), la tragique destruction de l'Île par l'armée de Wolfe en 1759 et sa totale évacuation par les habitants dépossédés. La construction du village s'est surtout développée au cours des années 1830 (p. 52) et les cinquante années suivantes marquent l'âge d'or de Saint-Jean. La première école est construite en 1830 ; l'église est restaurée et successivement rénovée ; une grande retraite, prêchée en 1842 par l'abbé Chiniquy alors âgé de trente-trois ans, remporte un spectaculaire succès et fait passer le nombre des « tempérants » de 400 à 830 ! (P. 69.)

Saint-Jean est une paroisse maritime. Elle fut un lieu de construction de goélettes, sa rivière Lafleur offrant durant longtemps un havre naturel. Elle eut des associations de pilotes : Saint-Jean, « la paroisse des pilotes ». En 1834, on en compte quarante-cinq. Bien plus, dans l'espace de douze ans, de 1832 à 1844, quarante-huit pilotes, apprentis ou hommes d'équipage périront en mer (p. 115). Dans un tel contexte, on imagine aisément l'importance que revêtit, en 1858, la construction du premier quai de Saint-Jean : les goélettes et, plus tard, les vapeurs, offraient (jusqu'à la construction du pont de l'Île en 1935) les seuls moyens de transport et de commerce entre l'Île et la terre ferme — sans omettre les deux « ponts de glace » entre Sainte-Pétronille et Québec, Saint-Pierre et l'Ange-Gardien. Qui, par ailleurs, se souvient qu'avant la première guerre mondiale, en 1913, les Allemands avaient, par personnes interposées, construit deux cimenteries sur une plage à l'est de Saint-Jean, ainsi qu'à la pointe orientale extrême de l'Île, dont les installations comportaient des piliers de béton de quinze pieds de profondeur — exactement le soutien nécessaire pour la « grosse Bertha » ? !

On lit d'une traite les chapitres suivants (v à ix) consacrés à des personnages ou des épisodes qui ont marqué les institutions locales, la vie religieuse, l'organisation municipale, la vie politique. Celle-ci met en relief les constatations de Vincent LEMIEUX (*Parenté et politique : l'organisation sociale de l'Île d'Orléans*, Québec, P.U.L., 1971), à savoir, que Saint-Jean est « la localité la plus politisée de l'Île ». Elle est aussi articulée à deux cultures agricoles qui en sont l'assise économique principale : celles de la fraise et de la patate. Grâce à des descriptions sans prétention, aux évocations de scènes ou d'événements pittoresques, on se voit entremêlé, comme si l'on était de la

famille, à la trame sur laquelle ont été tissés, au ras de l'existence, durant des générations, les émois des travaux et des jours. Une surabondante iconographie rend plus vives les images du passé : photos de familles, de maisons, de personnes dans toutes les situations de travail ou de vie cérémoniale ; paysages ou simples souvenirs. Ceci, malgré le caractère fracturé du dernier chapitre et le style plutôt rocailleux de l'ensemble.

L'ouvrage consacré à Saint-François est aussi différent que le sont, l'une de l'autre, les deux paroisses elles-mêmes. « Il y a autant d'îles d'Orléans, rappelait l'auteur de *Saint-Jean*, que de localités. » Manifestement conçu comme une œuvre d'art, celui-ci se présente davantage sous forme d'un album. Le riche papier de teinte beige pâle inspire la déférence et donne aux nombreuses illustrations le caractère vétuste des photos de jadis « tirées sur le zinc ». Un poème liminaire de Gatien Lapointe, « Orléans : mon île et mon poème », accentue l'intention esthétique. Par ailleurs, la brève cinquième et dernière partie, presque entièrement constituée d'anciennes chansons et de complaintes populaires, ajoute la saveur de la tradition orale à la chronique des événements vécus. Les quatre premières parties sont agencées de judicieuse façon et nous acheminent progressivement, depuis une présentation géographique et botanique, l'ethnographie et l'histoire des étapes de l'institutionnalisation paroissiale et municipale, jusqu'à l'écologie générale du milieu, aux modes de vie et à d'impressionnantes généalogies familiales.

La paroisse de Saint-François, on le sait, chevauche les deux versants de la pointe orientale de l'Île, en plein estuaire du Saint-Laurent, incluant dans ses frontières l'Île Madame et l'Île aux Reaux. D'où, une extrême diversité topographique et toponymique que la monographie décrit en détail, depuis la « Pointe aux oignons », au nord, jusqu'à l'*« Anse verte »*, au sud. S'appuyant sur les études les plus dignes de foi, elle rappelle l'occupation préhistorique et amérindienne, pour s'attarder à la concession, en 1652, de l'arrière-fief Argentenay qui coïncide avec le Saint-François actuel, à Louis d'Ailleboust (Argentenay étant le nom de famille de sa mère). Onze propriétaires lui succédèrent, de 1668 à 1820. Comme Saint-Jean, Saint-François fut d'abord une mission. Après une première chapelle qui aurait été installée par d'Ailleboust sur son domaine, une seconde fut construite en 1678, du côté sud de l'Île, non loin du site de l'église actuelle. Le desservant est le curé résident de Sainte-Famille, l'abbé François Lamy. En 1683, la population est de cent soixante-cinq âmes et ce n'est qu'en 1714 que la paroisse sera canoniquement reconnue, sous le vocable de Saint-François de Sales. Au début du XVIII^e siècle seulement, les maisons de pierre surgiront des champs. La création de la municipalité proprement dite fait revivre, sur le plan local, les avatars des ordonnances et des législations sous les gouverneurs Sydenham et Elgin : après avoir été une « municipalité de paroisse » en 1845, Saint-François devient municipalité de comté en 1847 pour redevenir... municipalité de paroisse en 1855 !

C'est à partir de ces cadres formels que la monographie reconstitue le vécu au cours des générations. Elle décrit les pérégrinations de l'existence collective ou individuelle : rites de passage, relations de voisinage, activités artisanales. On y retrouve, à peu de chose près, les constatations de Léon Gérin dans *L'Habitant de Saint-Justin*. La spécialité agricole de Saint-François a été la culture du poireau. À la suite de Charlevoix et de Peter Kalm, on rappelle que « chaque vendredi [était] jour de marché et [que] les paysans [venaient] en ville avec des provisions, bientôt écoulées » (p. 58). Durant tout le régime français, « le seul moyen de transport entre Québec et l'Île d'Orléans était la chaloupe » : les habitants venaient à Québec en moins d'une heure avec la marée montante et redescendaient le soir avec la marée baissante. L'habitant de Saint-François a été, plus que tout autre, « indépendant de caractère » (p. 51) et il correspond superlativement au commentaire de Bougainville décrivant l'habitant canadien comme « fier et vaniteux » ainsi qu'au jugement de Hocquart selon qui « les Canadiens ont trop bonne opinion d'eux-mêmes ». Pourquoi donc les appelle-t-on (comme la plupart des gens de l'Île) des « sorciers » ? On connaît la réponse que nous ont donnée Charlevoix, Hubert Larue et Luc Lacourcière : les habitants allaient, la nuit, faire la visite de leurs « péchés » à l'anguille en s'éclairant d'un falot de sapin enflammé. D'où étonnement

ou stupeur des gens des côtes. D'où, les appellations de « sorciers », de « feux-follets », de « loups-garous ». « Il va sans dire, ajoute Larue, que les gens de l'Île ne furent pas assez sots que d'aller les désabuser. » (P. 52.) Saint-François eut aussi, en 1913, sa « Pointe aux Allemands » et sa cimenterie dont le propriétaire réel était un certain Von Polenz, chef présumé de l'espionnage allemand au Canada : après le début des hostilités, en 1914, il fut mis en réclusion par le service canadien de sécurité, avec son collègue Rhundheim et leurs acolytes...

J'ai parlé de généalogies : toute la quatrième partie de l'ouvrage est en effet constituée par une reconstitution détaillée de la généalogie descendante de près d'une vingtaine de familles qui, dès les origines de la colonie jusqu'à nos jours, sont demeurées enracinées dans le sol de Saint-François, depuis les Asselin jusqu'aux Plante et aux Roberge. J'y renvoie les amateurs d'histoires familiales qui y trouveront, dans chaque cas, la liste des descendants de l'occupant originel, souvent accompagnée d'informations sur l'origine française de celui-ci, ses occupations, les avatars de sa famille.

Des quatre monographies, celle de Saint-François offre la bibliographie la plus élaborée : on y retrouve non seulement, comme dans les autres, les inévitables références à Larue, Pouliot et Turcotte, mais à de nombreuses études plus récentes comme celles de Raoul Blanchard, Pierre Deffontaines, Marcel Trudel, Louis Trotier, Robert-Lionel Séguin et J. Poirier. On doit toutefois regretter qu'un trop grand nombre de négligences ou d'erreurs typographiques jettent régulièrement des notes discordantes dans la narration.

Le premier nom de la paroisse de Saint-Laurent fut Saint-Paul et il fut transformé en 1698 à la demande de François Berthelot, le second propriétaire de l'île. C'est la plus vaste paroisse de l'île. D'abord desservie, elle aussi, par le curé de Sainte-Famille, elle eut son premier curé en 1700, fut érigée canoniquement en 1714 et devint municipalité en 1855. Dans le relevé qu'il faisait de l'île en 1712, l'officier de marine Gédéon de Catalogne la décrivait ainsi : « Cette paroisse est celle qui a le plus d'étendue, mais le moins de paroissiens ; les terres y sont plus hautes qu'en tout le reste de l'île, entrecoupées de coteaux et ravines fort profondes, difficiles à mettre en culture ; celles qui sont cultivées produisent abondamment toutes sortes de graines et légumes ; les bois de toutes espèces y sont plus gros qu'en tout le reste de l'île. » (P. 29.)

La paroisse de Saint-Laurent a curieusement oscillé au cours des années. De 242 âmes en 1683, elle atteint 877 âmes en 1850 pour retomber à 630 en 1920. Actuellement, sa population de 1 400 se dédouble chaque année d'un nombre égal d'estivants ! Ce qui fait dire à une dame Samuel Pouliot, presque centenaire : « Il est clair que, comme on est là, on est assez ; plus de monde équivaudrait à la ville et la ville, ça ne serait plus Saint-Laurent » (p. 71). Bien que ce village demeure un lieu agricole renommé pour son maïs, ses pommes et ses fraises, on y assiste à une rapide mutation du rural à l'urbain. Est-ce cet état de mutation qui rend cette monographie incertaine d'elle-même ? En effet, malgré sa subdivision en cinq chapitres et d'ingénieux procédés de mise en pages, elle ne laisse pas d'être assez décevante. Un va-et-vient discontinu entre des faits démographiques, artisiaux, géographiques ou institutionnels nous fait « perdre le fil » et ne nous laisse qu'avec les pièces d'une grande image qui aurait été découpée en un jeu à reconstruire. Si elle s'attarde à quelques lieux-dits qui n'ont plus de signification ou à quelques métiers disparus, elle n'évoque l'événement capital qui a été le prétexte de « la route des prêtres » reliant Saint-Laurent à Saint-Pierre qu'à partir du compte rendu d'Hubert Larue (p. 176), méconnaissant l'étude beaucoup plus minutieuse que lui a consacrée Marius Barbeau. Je déplore surtout qu'au chapitre sur les métiers de Saint-Laurent, on accorde si peu d'attention et si peu d'espace au chantier maritime fondé en 1905 par Ovide Fillion et qui fut, jusqu'en 1967, la principale industrie de Saint-Laurent.

Cette monographie contient de nombreuses photographies d'objets religieux. Aussi de maisons, anciennes ou récentes : conséquence de l'impact du vent de nord-est et de la nécessité de s'en protéger ? Je comprends les gens de Saint-Laurent d'être plutôt frustrés, comme nous, par ce livre qui n'a pas parlé d'eux comme ils s'y attendaient.

La paroisse de Saint-Pierre possède deux églises : l'une datant de 1717, l'autre... de 1955. Chaque église a son clocher et, sur chaque clocher est juché un coq. D'où l'inspiration qui est venue aux auteurs de la monographie de la présenter sous forme d'un dialogue entre les deux coqs ! « Le vieux coq m'a dit... le jeune coq a répondu. » On devine la conséquence d'une telle puérile composition. À quoi s'ajoutent, dans les pages d'introduction ainsi que de temps à autre au cours du volume, de pseudo-poèmes (heureusement signés du pseudonyme de « Jeanne d'Orléans ») qui juxtaposent des aspects disparates de la vie passée. Sans oublier le pénible hommage au « grand homme » actuel de Saint-Pierre, Félix Leclerc (p. 31). L'intention est touchante. Le résultat est navrant. D'autant que la typographie et la présentation générale remorquent l'impression d'un reportage de *Montréal-Matin*. On se demande si, tout compte fait, mieux n'eût pas valu rééditer tout simplement l'excellente monographie de Nora DAWSON, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre, Île d'Orléans* (P.U.L., 1960), quitte à la mettre à jour par un chapitre sur la vie contemporaine.

L'histoire et le présent de Saint-Pierre sont pourtant aussi chargés d'événements que le sont les autres paroisses de l'Île. Le site de cette paroisse a été la première portion de l'Île habitée par nos ancêtres et c'est là que s'établit la première femme d'origine française, Eléonore de Grandmaison. Ce territoire inclut à ses débuts celui de ce qui est devenu Sainte-Pétronne. D'abord desservie par des missionnaires et des prêtres itinérants, elle eut son premier curé en titre en 1683 et, entre autres curés par la suite, M^{sr} Mariauchau d'Esgly qui y résida durant plus de cinquante ans, de 1734 à 1788, même après sa nomination comme évêque (le premier évêque d'origine canadienne) en 1772. L'histoire des églises, à elle seule, étofferait un volume, depuis la toute première chapelle de 1680, l'église permanente de 1717 rénovée entre 1842 et 1849 et celle, plus vaste et plus moderne, qui lui fut surajoutée en 1955, à la suite de frictions et de débats que les rédacteurs escamotent pudiquement.

Malgré une rapide accélération du nombre de résidences d'été depuis quelques années, Saint-Pierre demeure une paroisse agricole, réputée pour ses pommes, ses patates, ses framboises... et son fromage raffiné dont on prétend que la recette s'en est toujours secrètement conservée. Le village est surtout renommé pour ses expériences et ses succès dans le domaine de la coopération : un couvoir coopératif en 1936 ; par la suite, un poste de mirage, une coopérative d'achat et de vente, une caisse populaire dont le lecteur aimerait entendre parler de façon plus abondante et plus circonstanciée. Nous devons plutôt nous contenter de pages et de pages reproduisant des photos de vieilles maisons, à la vérité fort belles, et de parcelles de textes consacrées à d'anciens métiers, à des travaux d'artisanat, aux bedeaux, aux sacs à tabac — toujours par le truchement des deux infatigables coqs qui semblent avoir appris par cœur des répertoires de « vieilles choses, vieilles gens ».

En terminant, reconnaissons de nouveau que ces quatre monographies, malgré leur inégale valeur, représentent de considérables efforts de recherche et de précieuses sources d'information. Elles seront sans doute, dans peu d'années, objets de collectionneurs. Toutes solidement documentées, elles nous mettent en la présence vivante de ceux qui, au-dessous des débats idéologiques et des luttes politiques, ont vraiment fait notre pays. Pour le sociologue, elles présentent au moins deux traits communs révélateurs. D'une part, elles témoignent du fait que, nonobstant les influences urbaines, les innovations technologiques et l'impact des *media* d'information, il demeure, chez ces populations, un très profond sentiment d'appartenance au sol et au passé, un sens aigu d'une continuité historique. Aussi bien, et ce second trait n'est probablement qu'une conséquence du précédent, l'estime populaire continue d'accorder un haut degré de prestige au clergé et aux ordres religieux. J'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises, l'été dernier, dans des conversations à bâtons rompus avec diverses personnes de l'Île. Et je suis porté à croire que l'hypothèse des deux échelles de valeurs dans notre société, que je formulais en 1951, demeure encore valable, du moins chez les adultes des générations d'avant 1940. Nous avons (je parle surtout de la région de Québec) peut-être moins changé que nous avons été enclins à le croire et à le dire.

Il faudrait aller plus au fond de ces questions. Et la solution idéale serait d'écrire une monographie globale de l'Île d'Orléans qui nous manque encore. Des vides sociologiques dans

notre information restent à combler et de nombreuses questions demeurent sans réponse : par exemple, étant donné que l'Île a été durant plus de deux siècles un isolat, qu'en est-il résulté au point de vue des mariages consanguins et des réseaux des alliances parentales ? Étant donné, d'autre part, que l'Île, malgré un taux élevé de naissances a conservé une stabilité démographique, quelles ont été les principales trajectoires géographiques qui ont drainé les groupes successifs de migrants vers Québec et toutes les régions de la rive sud du fleuve ou plus loin encore ? Dans quelle mesure les facteurs urbains de changement ont-ils été vraiment intégrés par cette population insulaire à ses anciens modes de vie ou l'ont-ils, au contraire, désaxée ou dépossédée d'elle-même ? Quelles ont pu être les répercussions provoquées chez les familles demeurées dans l'Île par les départs d'un grand nombre de jeunes et par la scolarisation des enfants qui leur restent encore ? Combien de temps une enclave culturelle comme celle-ci peut-elle conserver un esprit communautaire en dépit des innovations qui semblent la bousculer ? L'Île n'est-elle plus qu'une banlieue de l'agglomération québécoise et un lieu touristique ou une entité qui saura s'affirmer pour ce qu'elle est, soit, un lieu d'authenticité regardant toujours vers le large du Saint-Laurent et la profondeur de son propre ancrage ?

Il y a là matière à tenter la curiosité de jeunes historiens et de jeunes sociologues.

Jean-Charles FALARDEAU

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Lauraine LÉGER, *Les sanctions populaires en Acadie*, Montréal, Leméac, 1978, 186p. (« Connaissance ».)

Lauraine Léger a choisi d'effectuer les recherches dont témoigne son livre dans le comté de Kent, situé en « vrai pays acadien », dans l'Est du Nouveau-Brunswick. Ce comté « en forme de pointe de tarte, au bout quelque peu équarri » (p. 13) s'ouvre largement sur cet immense bras de mer qu'est le détroit de Northumberland, ce qui explique qu'« une série de villages de pêcheurs ont nettement les pieds dans la vague » (p. 20). La population, de 25 000 âmes environ, est à 80% d'ascendance française et « d'une pauvreté quasi légendaire ». « La majorité des gens ne se décident pas à laisser leur milieu : ils s'y sentent chez eux et semblent préférer l'insécurité au dépaysement. » (P. 25.)

Au lieu de faire l'inventaire de toute la culture populaire de la région, l'auteur a surtout cherché, nous dit-elle, à savoir « par quels moyens les gens avaient sanctionné ceux qui nuisaient à la sauvegarde de leur vie commune » (p. 162). Elle a donc concentré ses observations et organisé ses recherches en poursuivant un objectif précis : celui de discerner et de repérer dans l'ensemble des coutumes, croyances et dires « les lois tacites qui servent à orienter ou même à réprimer l'agir des gens des diverses communautés ». Elle a donc étudié la loi dite populaire par le biais du droit primitif, qu'elle définit comme « étant l'ensemble de coutumes répressives non prévues par la loi officielle et qui visent à sanctionner les manquements aux usages communément admis » (p. 30). Elle divise les sanctions populaires en quatre classes : juridique, satirique, éthique et mystique. Elle les commente en autant de chapitres en les illustrant des nombreuses anecdotes ou récits que lui ont transmis ses informateurs, dont le nombre dépasse la centaine.

La loi populaire dicte un ordre qui se développe au gré des besoins du milieu et selon les circonstances historiques. Des lois, sanctionnées par le long usage, en viennent à régir tout l'itinéraire humain. Leur étude est d'un intérêt indiscutable. Elle permet de constater que les croyances, les us et coutumes, le rituel qui accompagne les comportements de la vie, ne sont pas gratuits. Ils répondent plus de la nécessité que de la fantaisie : ils permettent aux membres d'une communauté de satisfaire leurs besoins collectifs et de vivre en harmonie. Il est toujours intéressant et très révélateur d'étudier les interdits, les censures et les condamnations dont se prévalent les populations et qui sont consignés dans cette étude, qui n'est pas littéraire ni sociologique, mais folklorique, comme l'affirme l'auteur.